



Décembre 2011

Synthèses n° 2011/166

## La production française d'œufs de consommation baisse en 2011

**L**a France est le premier producteur européen d'œufs de consommation. En 2011, la production devrait se replier de 10 % par rapport à 2010, suite à la forte baisse des mises en place de poulettes de ponte. Cette réduction d'activité est la conséquence, entre autres, de la mise en œuvre des normes 2012 relatives aux pondeuses en cage. La production 2010 était déjà en repli de 6 % par rapport à la fin des années 90. Un élevage professionnel de pondeuses sur cinq est « plein air », « au sol » ou « agriculture biologique ». Les autres sont des élevages de poules en cage. Les français consomment 230 œufs de poule par an, en moyenne. Le commerce extérieur français des œufs, pour l'essentiel réalisé au sein de l'Union européenne, est excédentaire en valeur, grâce aux ovoproduits. La hausse du coût de l'aliment pondeuses pèse sur l'économie de la filière.

### La France, premier producteur d'œufs dans l'Union européenne

En 2010, avec un total de plus de 14 milliards d'œufs, la France est le premier producteur d'œufs de consommation de l'Union européenne devant l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie. La Commission européenne estime la production de l'UE à 104 milliards d'œufs en 2010. Selon les estimations de la FAO, la production mondiale dépasse 60 millions de tonnes (environ 1 000 milliards d'œufs). Le premier producteur mondial est la République populaire de Chine avec 37 % de la production mondiale, sur la base des données de 2008.

En France, près de 30 % des œufs de consommation sont destinés à l'industrie de transformation et plus de 70 % sont commercialisés sous forme d'œufs coquilles.

La production couvre globalement le besoin de consommation nationale, mais sans excédent significatif. La consommation est estimée à environ 230 œufs par an et par habitant. Environ 6 % des œufs sont autoconsommés, 14 % sont consommés en restauration hors foyer, selon l'Institut technique de l'aviculture (Itavi).

Dès la fin des années 80, pour répondre à la demande des consommateurs, la production française a commencé à se diversifier dans de nouveaux systèmes de production : par exemple l'accès des poules à des parcours extérieurs et la production en agriculture biologique. En 2011, environ une poule française sur cinq est élevée en élevage dit alternatif, « agriculture biologique », « plein air » et « au sol ». Les échanges internationaux d'œufs et d'ovoproduits depuis la France sont pour l'essentiel communautaires.

### La production d'œufs de l'année 2011 devrait être en repli de 10 % par rapport à l'année 2010

Les mises en place de poulettes de ponte commencent à baisser fortement à compter d'août 2010 (- 9 % au second semestre par rapport au second semestre 2009). Cette baisse s'inscrit dans un contexte de faiblesse des cours de l'œuf et de mise en œuvre progressive de la directive 1999/74/CE du Conseil de l'Union européenne relative à la mise aux normes des cages de poules pondeuses qui s'applique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

Le repli se poursuit en s'amplifiant en 2011 : les mises en place du premier semestre sont en baisse de 26 % par rapport à la même période en 2010. En effet, les éleveurs réalisent les travaux

de mise aux normes de leurs bâtiments, arrêtant de produire ou réduisant leur activité. Compte tenu de cette baisse des mises en place des poulettes de ponte, le modèle de prévision « SSP-Itavi-CNPO », réalisé en collaboration par le Service de la statistique et de la prospective, l'Institut technique de l'aviculture et le Comité national pour la promotion de l'œuf, table sur un repli de 10 % de la production intensive d'œufs de consommation entre 2010 et 2011, et sur une poursuite de la baisse pour janvier 2012.

En 2011, la cotation TNO, après avoir culminé à 7,33 €/les cents au mois

d'août, repart à la baisse en septembre-octobre, malgré le fort repli de la production française. Selon FranceAgriMer, ceci pourrait s'expliquer par une production européenne encore trop importante et une demande qui progresse peu.

Selon la Commission européenne, treize États membres ne seraient pas en mesure d'appliquer l'interdiction des cages conventionnelles des poules à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Des plans d'action vont être élaborés par les différents pays, prévoyant des mesures pour mettre en œuvre le plus rapidement possible les exigences de la direc-

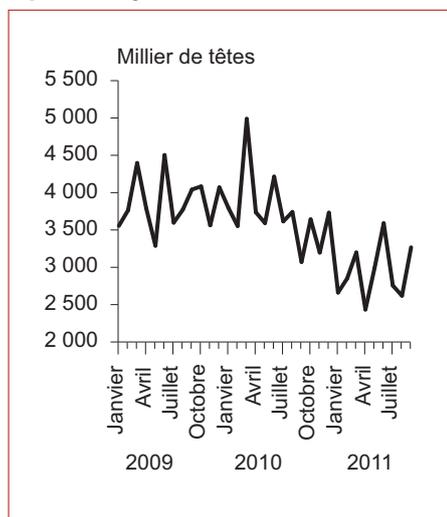
tive et limiter la circulation des œufs provenant d'élevages non conformes. De son côté, le CNPO, interprofession de la filière, estime à un milliard d'euros le coût de l'investissement pour la filière en France. Il annonce également que 100 % des élevages français en production respecteront la nouvelle directive au 1<sup>er</sup> janvier 2012, et que moins d'un million de places de poules pondeuses devraient disparaître. Une aide publique à l'investissement a été mise en place.

En parallèle de la forte baisse de production prévue pour 2012, l'Association européenne des transformateurs d'œufs envisage une réduction de l'offre européenne et une tension du marché pour au moins six mois.

### Bien que peu impactée par la crise de la grippe aviaire, la production française d'œufs a reculé de plus de 6 % entre 1997 et 2010

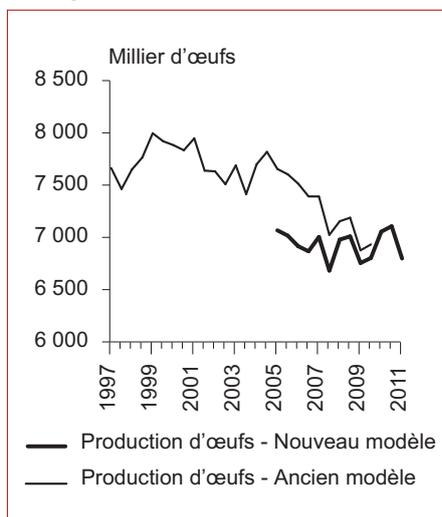
La production totale d'œufs est composée des œufs de consommation et des œufs pour la reproduction, dits œufs à couvrir. La quantité des œufs à couvrir est connue à partir de l'enquête mensuelle réalisée par le SSP auprès des accoueurs. La production des œufs de consommation est estimée à l'aide du modèle de prévision SSP-Itavi-CNPO, dont les éléments principaux ont été réactualisés en 2009, et rétro-polés jusqu'à 2005 (cf. encadré p. 5/6).

### Les mises en place de poussins de poulettes commencent à baisser à partir de juillet 2010



Source : Agreste

### Le nouveau modèle de prévision met en évidence une stabilisation de la production d'œufs



Source : Agreste

### Les données relatives aux échanges internationaux d'œufs de consommation différencient les œufs en coquille des ovoproduits

		1996	2005	2009	2010
<b>Total œufs de consommation</b>	Exportations œufs (million euros)	98	100	132	139
	Importations œufs (million euros)	74	78	118	112
	Exportations œufs (1 000 teoc)	87	99	Non disponible	Non disponible
	Importations œufs (1 000 teoc)	89	130	Non disponible	Non disponible
dont œufs de poules en coquille	Exportations œufs (million euros)	49	41	46	55
	Importations œufs (million euros)	48	46	73	57
	Exportations œufs (1 000 teoc)	34	33	Non disponible	Non disponible
	Importations œufs (1 000 teoc)	55	77	Non disponible	Non disponible
dont ovoproduits alimentaires	Exportations œufs (million euros)	49	59	86	84
	Importations œufs (million euros)	26	32	45	55
	Exportations œufs (1 000 teoc)	53	66	79	72
	Importations œufs (1 000 teoc)	34	53	60	72

Note : les données du commerce extérieur en tonne-équivalent-œufs-coquille (teoc) ne sont plus disponibles à partir de 2006 pour les œufs en coquille. Toutefois, elles restent valables pour les ovoproduits. Le total œufs de consommation (œufs coquille + ovoproduits) n'est exploitable qu'en valeur.

Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

Depuis 1997, la production française d'œufs de consommation s'est réduite d'un peu plus de 6 %. Fin 2005 et début 2006, la crise de l'influenza aviaire a relativement épargné le secteur de l'œuf de consommation. En effet, le recul de la production est seulement de 2 % entre 2005 et 2006. En 2007, la production d'œufs de consommation ne se réduira que de 1 % pour remonter de 2 % en 2008. 2009 sera à nouveau à la baisse (- 3 %), puis retour à la hausse en 2010 (+ 4 %). En 2011, suite au très fort recul des mises en place de poussins de poulettes, le modèle de prévision évalue à 10 % le recul par rapport à 2010.

À l'inverse, la production d'œufs à couver de poules a diminué de 12 % entre 2004 et 2006 sous l'effet du net ralentissement des mises en place de poussins de chair.

**En valeur, le solde du commerce extérieur des œufs de consommation est positif, tiré par les fortes exportations d'ovoproduits alimentaires**

Depuis 1996, le solde en valeur des échanges d'œufs de consommation est positif. En 2010, il se situe quasiment au niveau de 1996, soit à hauteur d'environ 25 millions d'euros. Le

solde des échanges d'ovoproduits dynamise l'ensemble, car le solde relatif aux œufs en coquille est souvent négatif, notamment ces dernières années.

**Le solde en volume du commerce extérieur des ovoproduits, jusque là positif, s'annule en 2010...**

Les importations françaises d'ovoproduits ont quasiment doublé entre 2000 et 2010 (de 37 000 teoc à 72 000 teoc). L'Union européenne est de très loin le principal fournisseur de la France (71 000 teoc en 2010). En provenance des Pays-Bas, premier fournisseur de l'hexagone en ovoproduits, les importations ont été majorées de 160 % au cours de la période considérée. En provenance d'Espagne, elles ont été quintuplées. Pour des volumes moindres, celles en provenance d'Allemagne et d'Italie ont été respectivement augmentées de 25 % et 140 %. À l'inverse, en provenance de l'ensemble Belgique-Luxembourg, elles se sont repliées de près d'un tiers.

Entre 2006 et 2010, les exportations françaises d'ovoproduits se sont réduites de 23 %. En effet, les deux clients les plus importants de la France, l'Allemagne et l'ensemble Belgique-

Luxembourg ont restreint leurs achats respectivement de 39 % et 40 %.

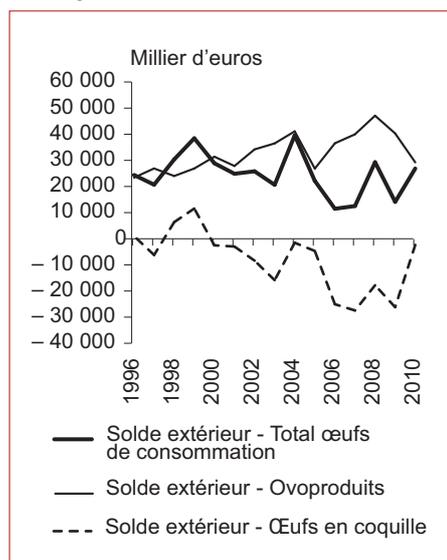
**... alors que le solde en valeur du commerce extérieur des œufs coquille est négatif depuis 2000**

Pour le commerce extérieur des œufs coquille, les données en masse (en kg) ne sont pas disponibles à partir de 2006. Le solde en valeur du commerce extérieur est négatif depuis 2000, en raison notamment de l'augmentation de 23 % des importations d'œufs coquille de entre 2000 et 2010. En 2010, toutefois, il se rapproche de l'équilibre : le déficit s'élève seulement à un peu plus de deux millions d'euros contre 26 millions en 2009.

Les importations françaises depuis l'Espagne, principal fournisseur de la France, ont augmenté de 275 % de 1996 à 2010, passant de 10 millions d'euros à 38 millions.

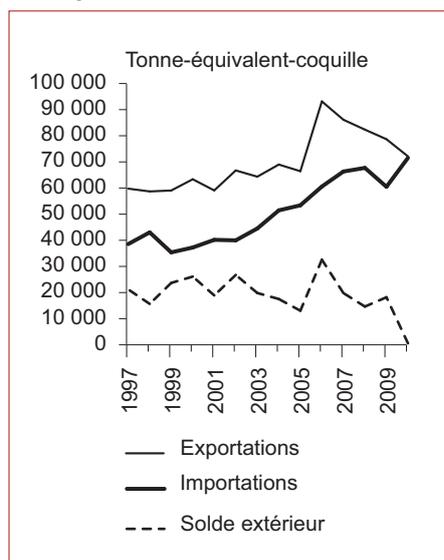
Les exportations françaises, quant à elles, sont en progression de 12 % dans le même temps, notamment vers les Pays-Bas qui ont augmenté de manière très importante leurs achats à la France, passant d'un peu plus d'un million d'euros en 1996 à plus de 15 millions en 2010.

**En valeur, le solde extérieur des œufs de consommation est positif, grâce notamment aux exportations d'ovoproduits**



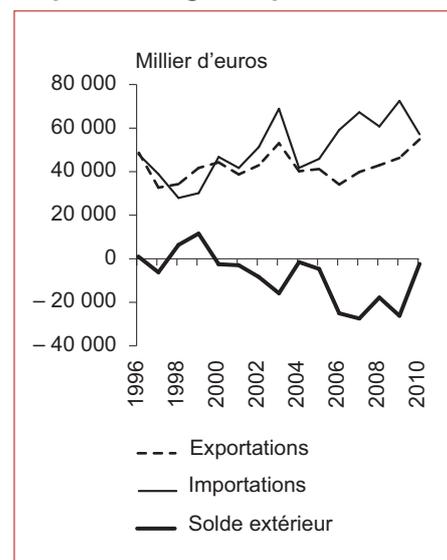
Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

**Les importations en volume d'ovoproduits sont en hausse**



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

**Le solde extérieur en valeur des œufs coquille est négatif depuis 2000**



Sources : Agreste, DGDDI (Douanes)

## La consommation estimée oscille entre 217 et 229 œufs par personne et par an entre 2005 et 2010

Les données en masse du commerce extérieur sont également nécessaires au calcul de la consommation française. En leur absence, l'estimation réalisée à l'aide des données du commerce extérieur en valeur corrigées de l'évolution des prix à la production souligne une consommation variant entre 217 et 229 œufs par personne, entre 2005 et 2010.

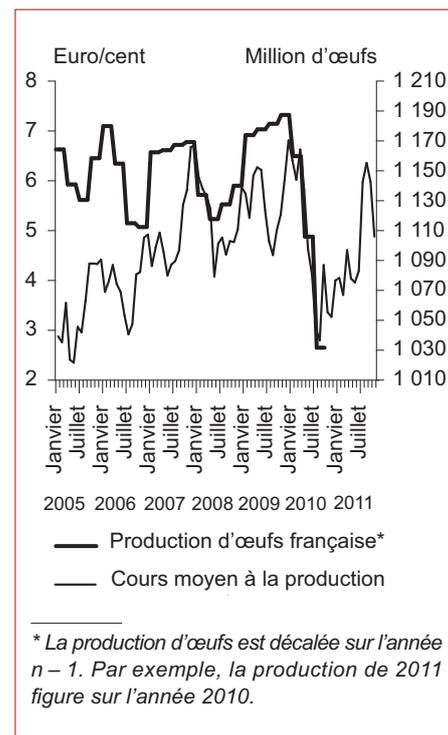
La consommation des œufs se maintient plutôt bien, notamment en période un peu difficile économiquement, car c'est un aliment relativement bon marché. Néanmoins, la filière est confrontée à la forte augmentation du prix de l'aliment ces dernières années, notamment à partir de fin 2007, puis à partir de fin 2010.

Entre ces deux périodes, l'année 2009 se révèle une période favorable pour

les producteurs d'œufs, car le prix de l'aliment baisse un peu et le cours de l'œuf se maintient à un bon niveau. À compter de la fin du premier trimestre 2010, le cours moyen à la production entame une période de repli assez marquée, alors que la production continue de croître.

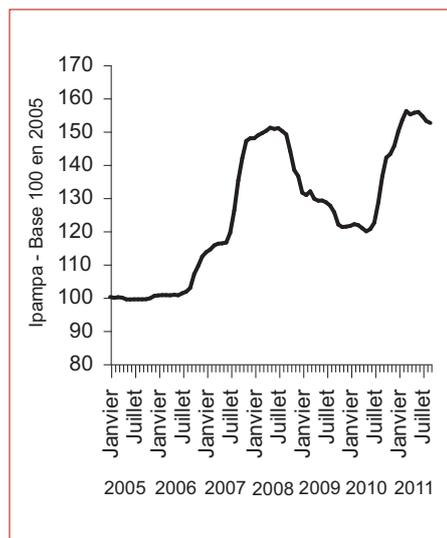
Fréquemment, une augmentation de la production suit une hausse du cours de l'œuf à une année d'intervalle, et donc le prix français conditionne la production avec un certain retard. En effet, les professionnels de la filière, prenant acte d'une progression du cours augmentent les mises en place de poulettes à ce moment-là. Une poulette commence à pondre au terme de cinq mois d'élevage et le maximum de sa production coïncide avec les six mois suivants : en conséquence, l'effet de l'augmentation des mises en place sur la production se situe environ une année plus tard.

## Les variations du cours à la production des œufs influencent la production de l'année suivante



Sources : Agreste, Insee

## Le coût de l'aliment pour poules pondeuses en cage est au plus haut mi-2011



Sources : Agreste, Insee

## La directive 1999/74/CE du conseil de l'Union européenne, transposée par l'arrêté du 1<sup>er</sup> février 2002, établit les normes minimales relatives à la protection des poules pondeuses

Dispositions applicables à l'élevage en cages aménagées :

Les États membres veillent à ce que, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, toutes les cages visées au présent chapitre répondent au moins aux exigences énoncées ci-dessous :

1 – les poules pondeuses doivent disposer :

- d'au moins 750 centimètres carrés de la superficie de la cage par poule, dont 600 centimètres carrés de surface utilisable, étant entendu que la hauteur de la cage autre que celle au-dessus de la surface utilisable doit avoir au moins 20 centimètres en tout point et que la superficie totale de toute cage ne peut pas être inférieure à 2 000 centimètres carrés ;
- d'un nid ;
- d'une litière permettant le picotage et le grattage ;
- de perchoirs appropriés offrant au moins 15 centimètres par poule ;

2 – une mangeoire pouvant être utilisée sans restriction doit être prévue. Sa longueur doit être d'au moins 12 centimètres multipliée par le nombre de poules dans la cage ;

3 – chaque cage comporte un système d'abreuvement approprié, compte tenu notamment de la taille du groupe ; dans le cas d'abreuvoirs à raccords, deux tétines ou deux coupes au moins doivent se trouver à portée de chaque poule ;

4 – pour faciliter l'inspection, l'installation et le retrait des animaux, les rangées de cages doivent être séparées par des allées d'une largeur minimale de 90 centimètres et un espace d'au moins 35 centimètres doit être prévu entre le sol du bâtiment et les cages des rangées inférieures ;

5 – les cages sont équipées de dispositifs appropriés de raccourcissement des griffes.

## Le bilan œufs permet de connaître la production totale d'œufs composée des œufs de consommation et des œufs à couvrir, ainsi que la consommation alimentaire

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, une réglementation européenne rend facultative l'information sur les masses (en kilo) pour les produits dont la déclaration en unité supplémentaire est obligatoire. Pour les œufs, les poids moyens issus des données douanières (masse/unités) ne sont pas pertinents. Pour les travaux statistiques, les unités supplémentaires sont recalculées à partir des masses considérées comme plus fiables. Les masses sont donc indispensables. En leur absence, on ne peut donc commenter que les données du commerce extérieur en valeur. Les chiffres du commerce extérieur en unités utilisés ci-dessous ont été estimés à partir des données en valeur fournies par le service des Douanes, corrigées de l'évolution des prix à la production.

Exemple : pour l'année 2010

Milliard d'œufs

+ Production d'œufs à couvrir .....	1,356
+ Production d'œufs de consommation .....	14,161
dont Production intensive (estimée par le modèle de prévision) .....	13,353
Production semi-intensive (1) .....	0,412
Production traditionnelle (2) .....	0,396
<b>= Production intérieure totale .....</b>	<b>15,518</b>
+ Importations (3) .....	2,505
- Exportations (3) .....	1,863
<b>= Utilisation intérieure totale .....</b>	<b>16,159</b>
- Œufs mis en incubation .....	1,236
- Œufs à usage non alimentaire .....	0,134
<b>= Consommation alimentaire .....</b>	<b>14,790</b>

(1) Production professionnelle issue de poules de souches mixtes, moins productives.

(2) Production issue de la basse-cour.

(3) Estimées à partir des données en valeur fournies par le service des Douanes, corrigées de l'évolution des prix à la production.

## Le nouveau modèle de prévision de production d'œufs différencie l'élevage en cage des autres modes d'élevage : « agriculture biologique », « plein air » et « au sol »

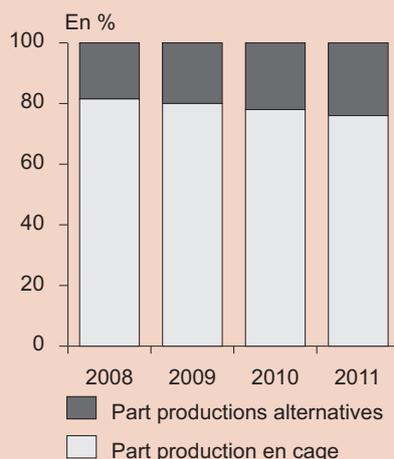
Le modèle utilisé jusqu'en 2009 ne différenciait pas les productions de poules en cage et les élevages de poules dits alternatifs « plein air », « au sol » et « agriculture biologique ». Ce modèle retenait une production moyenne par poule de 296 œufs sur une durée de ponte égale à une année. À compter de 2009, à la lumière des résultats de l'enquête aviculture 2008 réalisée par le SSP et des informations procurées par l'Itavi, le modèle est révisé. La nouveauté la plus importante consiste à séparer les deux catégories d'élevage décrites ci-dessus, afin de calculer indépendamment les deux productions, d'œufs de poules en cage et d'œufs de poules en élevage alternatif.

Dans le nouveau modèle, la répartition poules en cage/poules alternatives passe de 81,5 % - 18,5 % en 2005 à 76 % - 24 % en 2011.

Le modèle applique un taux de mortalité des poulettes différencié suivant la nature de l'élevage, en cage ou alternatif. Ce taux de mortalité intègre, outre les pertes « naturelles » en élevage, les abattages pour contamination salmonella. Les taux de mortalité sont de 2,7 % pour les cages et de 2,2 % pour les alternatifs.

La méthodologie complète du modèle est disponible sur le site Agreste du SSP : Agreste/Statistique agricole/Données en ligne/DISAR/Documents/Par collection/Méthodologie/Conjoncture Avicole Méthodologie du modèle de prévision œufs.

### La part des poules en production d'œufs alternative est en constante progression



Source : Agreste - Itavi

La durée de ponte, différente suivant le mode d'élevage considéré, est la suivante :

Année	Durée de ponte (semaines)	
	Cage	Alter
2005	50	46
2006	52	48
2007	54	49
2008	54	50
2009	54	50
2010	54	50
2011	54	50

Les courbes de ponte (nombre d'œufs pondus par période de 4 semaines) sont les suivantes :

Cage

P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13	P14
28,8	26,6	26,1	26,5	25,3	25,0	24,7	24,5	23,6	22,8	21,7	21,3	20,3	15,4

Alternatives

P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	P11	P12	P13
26,1	24,1	23,6	24,0	22,9	22,7	22,4	22,2	21,4	20,7	19,7	19,3	14,0

## Les ovoproduits représentent une part importante de la consommation des œufs

Les ovoproduits sont des denrées alimentaires constituées par l'œuf entier ou une partie – le jaune ou le blanc – de l'œuf, éventuellement débarrassé de certains de ses composants

mineurs – glucides par exemple – ou additionnés d'ingrédients tels que sucre, sel, acide ascorbique, glycérine, conservateurs, anticoagulants et enfin commercialisés sous forme de

denrée réfrigérée, congelée ou desséchée, ayant subi une pasteurisation. L'Itavi estime que la part des ovoproduits atteindra environ 35 % de la consommation française d'œufs en 2012.

## Sources et définitions

- L'enquête auprès des abattoirs de volailles et de lapins pour les abattages de volailles en têtes et en tonnes équivalent-carcasse (Gallus, dindes, canards, pintades, etc.)
- L'enquête auprès des sélectionneurs et accoueurs pour les éclosions de poussins
- La tendance nationale officieuse (TNO) pour l'œuf calibré, réalisée et publiée par les Marchés
- Les statistiques de la DGDDI (Douanes) pour les données de commerce extérieur
- Rétropolation : lors d'un changement de système, calcul des données des années antérieures selon les concepts et dans les nomenclatures du nouveau système

## Pour en savoir plus

Toutes les informations conjoncturelles et structurelles sur sur l'aviculture sont disponibles à parution sur le site Agreste de la statistique agricole : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

- dans « Données en ligne - Conjoncture agricole - Aviculture » pour les séries chiffrées
- dans la rubrique « Conjoncture - Aviculture » pour les publications Agreste Conjoncture

Les dernières publications Agreste parues sur le thème sont :

- « La production de volailles de chair est en hausse depuis début 2011 », Infos rapides Aviculture n° 11/11, décembre 2011
- « La consommation de foie gras en progression en 2010 », Synthèses Aviculture, n° 2011/154, juillet 2011
- « Production et consommation de pintade en repli depuis plus de dix ans, malgré des atouts », Synthèses Aviculture, n° 2011/152, juin 2011
- « La filière lapin souffre du repli chronique de sa consommation », Synthèses Aviculture, n° 2010/135, décembre 2010

Le Centre de documentation et d'information Agreste (CDIA) : ouverture les lundi, mardi et jeudi de 14 à 17 h - Tél. : 01 49 55 85 85, Mél : [agreste-info@agriculture.gouv.fr](mailto:agreste-info@agriculture.gouv.fr)

## Organismes et abréviations

CNPO : Comité national pour la promotion de l'œuf

DGDDI : Direction générale des douanes et des droits indirects

FAO : Food and Agriculture Organization

FranceAgriMer : office national unique des produits de l'agriculture

Itavi : Institut de l'aviculture

TNO : tendance nationale officieuse



## Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche  
de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire  
Secrétariat Général

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex  
Tél. : 01 49 55 85 05 - Site Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald  
Rédacteur : Christian Pendariès  
Composition : SSP Beauvais  
Dépôt légal : À parution  
ISSN : 1274-1086

© Agreste 2011

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)